

Journée mondiale du droit à l'avortement, hier Entre légalisation et tabou



Afoussatou Balogoun, coordinatrice provisoire MGBEF.



siège du MGBEF.

AJT
Libreville/Gabon

La Journée mondiale du droit à l'avortement a été célébrée hier. A Libreville, l'événement est passé sous silence. Les Journées mondiales se succèdent : contraception, rage..., mais rien ne semble ébranler les autorités du ministère de la Santé, qui ont assurément d'autres chats à fouetter en ce moment.

POUR mémoire, cette Journée devenue mon-

diale était au commencement une initiative du gouvernement français visant, non pas à revendiquer l'avortement, mais à faciliter l'accès à l'interruption volontaire de grossesse (IVG) et à rendre l'information toujours plus anonyme. L'objectif visé par cette journée est donc d'essayer d'éviter les grossesses non désirées par des actions et des campagnes de sensibilisation, pour que les femmes ne soient plus obligées d'avorter clandestinement.

Hier, bien que cette journée soit passée sous silence à Libreville, l'avortement n'en demeure pas moins une question de santé publique. Aujourd'hui, entre légalisation et tabou, le droit à l'avortement reste un débat permanent au regard des restrictions légales en la matière, observées encore dans certains pays. Au Gabon, "l'avortement est un phénomène prohibé dans notre pays qui prône pourtant pour une politique de natalité. La conséquence de cette po-

litique se traduit malheureusement par des avortements clandestins et les abandons d'enfants. La problématique de l'avortement doit donc être reconsidérée", a confié, hier, une jeune compatriote Marinelle K. C'est un avis que partage le Dr Afoussatou Balogoun, par ailleurs coordinatrice du Mouvement gabonais du bien-être familiale (MGBEF), qui pense que la politique nationale en la matière devrait être revue : "Une femme devrait pouvoir assumer les risques de la

maternité pour limiter les conséquences déplorables et désastreuses. Il ne faut pas oublier qu'une grossesse implique deux personnes. Ce n'est pas l'histoire des jeunes filles. Les hommes ont aussi un rôle à jouer dans la question de l'avortement et doivent également prendre leurs responsabilités sur les conséquences qui surviennent comme la stérilité ou en cas de décès parce que l'avortement est une interruption, naturelle ou provoquée, d'une grossesse".

Dans certains pays, l'avortement demeure encore un sujet tabou, bien qu'il soit une question de santé publique. En Afrique, seuls quatre pays autorisent l'avortement. Au Gabon, selon un rapport, l'avortement représente la deuxième cause de mortalité maternelle, avec un taux de prévalence de 4% des grossesses dont 2,7% d'avortements provoqués clandestins et 1,3% d'avortements spontanés.

Le saviez-vous ?

C.G.K
Libreville/Gabon

Dans le monde, 40% des femmes en âge de procréer vivent dans des pays où l'avortement est in-

terdit, limité et inaccessible. En Amérique latine, le Chili, Haïti, le Honduras, le Nicaragua, le Salvador et le Suriname interdisent l'avortement. Toutefois, le Chili est sur le point d'inverser la tendance et de dépénaliser l'avortement. En Europe, l'Irlande est le seul pays, à l'exception de l'An-

donrre, de Malte et de Saint-Marin, à interdire l'avortement même en cas de viol, de malnutrition grave ou mortelle de fœtus ou du risque pour la santé de la femme. Aujourd'hui, plus de 14 millions d'adolescentes accouchent chaque année dans le monde,

principalement à la suite d'un viol ou d'une grossesse non désirée. 215 millions de femmes n'utilisent pas de contraceptifs alors qu'elles souhaitent retarder leurs grossesses ou ne plus avoir d'enfants. L'organisation mondiale de la santé (OMS) estime qu'environ 22 millions d'avorte-

ments à risque ont lieu dans le monde chaque année, entraînant 47 000 décès et plus de 5 millions de cas de complications. Les avortements à risque sont l'une des principales causes de mortalité pour les jeunes filles de 15 à 19 ans dans les pays à revenu faible ou intermédiaire.

La communication en deuil

Jean-Baptiste Ella-Zué n'est plus

ESSONE-NDONG
Libreville/Gabon

Le directeur-adjoint de l'Agence gabonaise de presse (AGP) a succombé d'une infection au Centre hospitalier universitaire de Libreville, la nuit d'avant-hier.

TEL un couperet, la triste nouvelle nous est tombée hier : le journaliste Jean-Baptiste Ella-Zué est décédé mardi. C'était au Centre hospitalier universitaire de Libreville (Chul) où il avait été admis pour une infection. A sa disparition, il occupait la charge de directeur-adjoint de l'Agence gabonaise de

presse (AGP) depuis plusieurs années. Communicateur émérite, Jean-Baptiste Ella-Zué était un produit de l'Ecole supérieure internationale de journalisme de Yaoundé (Esijy) au Cameroun, promotion 1979. Il intégra le journal l'Union où il devint d'abord journaliste, puis Secrétaire de rédaction. On se souviendra qu'il fut de l'équipe des journalistes mondiaux invités à apprécier la marocanité de la République arabe saharouie, d'où il ramena une série de reportages de grande facture. Mais il eut des démêlés avec l'organe, qui le remercia. En 1986, il fut admis à l'examen organisé par les Nations-Unies en vue du



Photo: DR

recrutement, à travers le monde, des administrateurs internationaux pour ses services. Reçu en audience en 1987 par le secrétaire général Javier Perez de Cuellar pour des instructions sur la bonne marche de ses services, il est affecté à la direction des droits de l'Homme à Genève en Suisse. Jusqu'à la fin de son mandat de 4 ans, il va s'acquitter avec brio de ses tâches. Rentré au Gabon, il est intégré à la direction des Droits de l'homme du ministère de la Justice. Mais insatiable en matière de formation, il passe un autre concours pour l'Ecole nationale d'administration (ENA). Il y est réussi et au terme de sa formation, il en

sort administrateur civil. Mais le journalisme restera son violon d'Ingres. Il va renouer avec ses premières amours, souvent comme conseiller en communication de plusieurs membres du gouvernement. Tout en prêtant sa plume à plusieurs organes de presse locaux. Nommé directeur-adjoint de l'AGP, il va s'illustrer par la qualité de ses écrits, notamment dans des éditoriaux fort appréciés. C'est un journaliste de renom que la faucheuse vient de ravir au monde de la communication. Affable et d'une humilité exemplaire, il s'offusquait souvent de l'abréviation de son nom JBEZ. Il préférait que l'on détaille.